

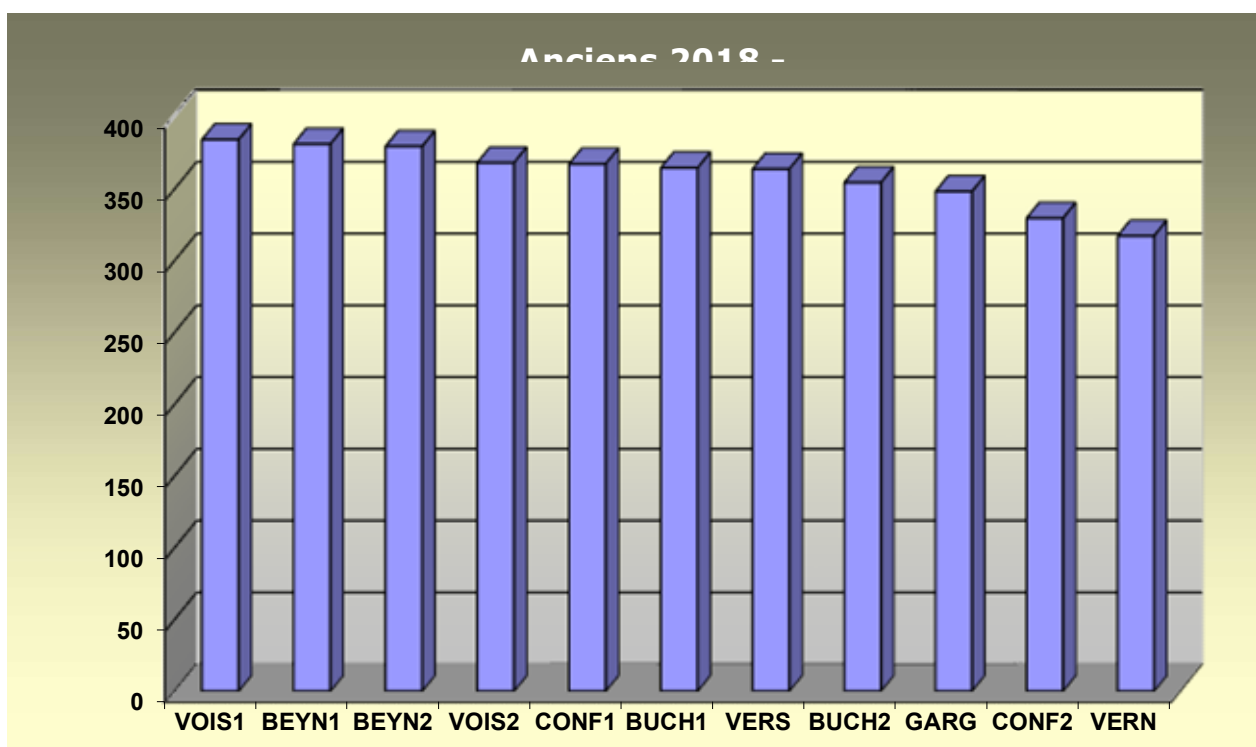
## COMMISSION SPORTIVE

### TOURNOI DES ANCIENS

Avec 11 équipes en lice, le tournoi de cette saison 2018-2019 s'est déroulé de façon appréciable entre le 4 octobre 2018 et le 9 mai 2015 avec 110 rencontres, soit 990 matches. Le nombre de joueurs participants est de 73 soit 4 joueurs de moins que la saison précédente.

#### Résultats de la saison :

Bravo à l'équipe 1 de VOISINS LE BRETONNEUX qui prend la 1<sup>ère</sup> place de cette saison avec 384 points de moyenne générale pour un total de 7687 points et 20 rencontres. Félicitations à l'équipe 1 de BEYNES avec 381 points de moyenne générale et un total de 7627 points qui prend la 2<sup>ème</sup> place et devance le 3<sup>ème</sup> équipe 2 de BEYNES qui comptabilise 380 points de moyenne générale pour un total de points de 7593. A noter tout de même que la première place de cette saison s'est jouée à très peu de points, et les deux premiers se sont partagée la première place à tour de rôle. L'histogramme suivant donne le classement général des 11 équipes participantes.



#### Scores :

Le tableau qui suit indique le nombre de points total pour les 20 rencontres de chaque équipe et le nombre de points moyens par rencontre.

| Rang | Equipe | Total | Moyen | Rang | Equipe | Total | Moyen |
|------|--------|-------|-------|------|--------|-------|-------|
| 1    | VOIS1  | 7687  | 384   | 7    | VERS   | 7279  | 364   |
| 2    | BEYN1  | 7627  | 381   | 8    | BUCH2  | 7090  | 355   |
| 3    | BEYN2  | 7593  | 380   | 9    | GARG   | 6965  | 348   |
| 4    | VOIS2  | 7365  | 368   | 10   | CONF2  | 6593  | 330   |
| 5    | CONF1  | 7349  | 367   | 11   | VERN   | 6345  | 317   |
| 6    | BUCH1  | 7294  | 365   |      |        |       |       |

### **DIPLÔMES :**

Lors de l'AG du CDBY, l'équipe de **VOISINS 1** se verra remettre le diplôme de Champion de la saison 2018-2019.

L'équipe **BEYNES 1** recevra le diplôme de second et l'équipe de **BEYNES 2** recevra le diplôme de troisième.

Vous pouvez accéder à l'analyse complète des résultats sur le site Internet

**<http://jeudiscarambole.fr>** dans la bulle du menu "Archives".

Pour cette saison, vous pourrez soit consulter, soit télécharger toutes les performances de chaque équipe et de chaque joueur dans la rubrique "Archives" sur le site internet

[www.jeudiscarambole.fr](http://www.jeudiscarambole.fr).

Pour consulter, cliquez sur [Version imprimée](#), et pour télécharger, cliquez sur [télécharger](#).

### **Constatations sur la saison écoulée :**

Dans l'ensemble, les matchs se sont déroulés sans encombre.

Je voudrais remercier vivement tous les clubs participants qui m'ont toujours envoyé leurs résultats dans les temps, sans à avoir à les relancer. Encore BRAVO à vous.

Remercions les capitaines de chaque équipe pour leur contribution irréprochable ainsi qu'à tous les participants pour leur comportement magnanime.

### **Forfaits constatés :**

L'équipe 2 de Conflans avec JL Coutier comme capitaine ne s'est présentée qu'à 2 joueurs le 21/03/2019 sans prévenir et devra s'acquitter d'un forfait de 10 €.

## **Constatation sur la saison 2018-2019 :**

Suite à remarques de la part de Beynes ayant subi un forfait de Conflans et s'estimant lésé par rapport au calcul des points, il a été décidé de modifier ce dit calcul et de le modifier pour la saison prochaine de la manière suivante :

Pour chaque forfait, 100 points de contrat seront attribués + 60 points de victoire + CF telle que définie au règlement.

Donc, si :

- Forfait d'un seul joueur  $100 + 60 = 160$  points + CF
- Forfait de 2 joueurs :  $200 + 120 = 320$  points + CF
- Forfait total alors  $300 + 180 = 480$  points +CF.

A ces points de forfaits, seront bien entendu, ajoutés les points réalisés par les joueurs présents.

**La distance minimum de 35 points**, bien que critiquée par certaines personnes, ne subira pas de changement.

Après analyse, il s'avère que les joueurs à 35 points ne gagnent pas plus que les joueurs ayant de plus grande distance et vice versa.

## **Préparation de la saison 2019-2020 :**

Comme chaque année, la saison sportive va commencer fin septembre, début octobre. Il serait souhaitable que chaque responsable de club me fasse parvenir dans un premier temps le nombre d'équipes que vous voulez engager avant le 15 septembre 2019 afin de déterminer le calendrier de la compétition. Enfin, m'envoyer avant le 20 septembre 2019 les inscriptions des joueurs via le formulaire d'inscription qui est disponible sur le site [www.jeudiscarambole.fr](http://www.jeudiscarambole.fr). Toutes les explications utiles sont décrites dans ce site.

Fait le 31 juillet 2019,

Organisateur du tournoi

**Michel POTTIER**